

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE EXCEPTIONNELLE DU 2 AVRIL 2013

L'an deux mille treize, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire.

**Étaient Présents :** Mr, Mmes SYLVESTRE F., CALDARA C., COUSIN G., LAUGAUDIN C., INGOUF P., MAYNOU A., DUBOIS G., MANSARD J. et CREPEL O.

**Absents :** Mr DECLINCHAMP Frédéric qui a donné pouvoir à Mr SYLVESTRE François  
Mrs, Mmes INGOUF P., LORNE V., BUFFARD N., GUILLET F. et CARON V.

**Secrétaire de séance :** Mme CALDARA Claudine

**1°) 2013/18 Délibération devis AGRIMAT :** Mr le Maire présente aux membres présents deux devis de la SARL AGRIMAT pour l'achat d'un tracteur tondeuse.

Un modèle SHIBAURA SX 24 et un modèle ISEKI G237 F, à l'unanimité, les membres du conseil choisissent le modèle SHIBAURA SX 24 pour un montant de 11 800.00 € H.T.

Le modèle ISEKI G 237 F était proposé pour un montant de 13 800.00 € H.T.

Le conseil municipal accepte la reprise du tracteur TORO actuel pour un montant de 800.00 € H.T.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 h 30**